

Location gérance, la direction sort les rames, FO et SNEC suivent.



TRIBUNAL JUDICIAIRE

Bien que représentés par leurs avocats, FO et SNEC n'avaient aucun élu de présents, sans doute faute d'assumer cette signature.



CFDT et CGT au Tribunal face à la direction, FO et SNEC (absents à l'audience !).



L'avocat CFDT rappelle que priver les élus d'expertise est illégal et nuit à l'information des salariés.



La CFDT conteste l'accord d'avril 2026 qui prive les CSE du droit à l'expertise sur les passages en location-gérance.



Déclarations édifiantes : Le SNEC accuse la CFDT d'agir pour faire travailler "leurs experts préférés", tandis que FO s'associe pleinement aux arguments de la direction !

Délibéré prévu le 30 novembre 2026.